

REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS



D'ACTIVITES PERISCOLAIRES « TAP » 2016/2017

1)- PROCEDURES D'INSCRIPTION :

- Les activités sont organisées de vacances à vacances et il sera donc demandé aux parents de remplir une fiche d'information à la rentrée.
- Désormais, ceux sont les enfants qui choisiront leurs activités, pour toute la durée de la période, lors de la séance de TAP désignée par le Responsable du LEC.
- Néanmoins et de façon très exceptionnelle, vous pouvez venir récupérer votre enfant avant le début des TAP, merci de le signaler en mairie par l'intermédiaire d'un courrier ou d'un mail afin de pouvoir prévenir les intervenants (animateurs). Cette possibilité fonctionne également si votre enfant n'est pas présent en TAP toute la semaine et que vous avez besoin de l'inscrire un soir de façon également très exceptionnelle.
- L'enfant ne pourra choisir que **2 activités maximum** à pratiquer. Le reste de la semaine, il sera inscrit en TAP libre.
- Le nombre de **places est limité**. Si l'activité reçoit un franc succès, elle sera reconduite la période suivante et les enfants inscrits sur la liste d'attente seront prioritaires.
- Possibilité pour les enfants de faire leurs devoirs dans une salle au calme mis à leur disposition en autonomie.
- Pour les enfants prenant le bus à 16h35, les TAP activités leur seront désormais accessibles et ils ne seront pas obligés d'aller automatiquement en TAP libre.

2)- DEROULEMENT DES ACTIVITES :

- Les activités débutent à 15h45 et se finissent à 16h45.
- Durant le temps d'activité, les enfants sont encadrés par des animateurs de LEC Grand Sud et/ou des intervenants associatifs.
- Pour les enfants inscrits en TAP libre, deux choix s'offrent à eux soit des activités en extérieurs (jeux, sport...) sous la surveillance d'un animateur ou en intérieur (dessin, jeux...) dans un espace aménagé et calme.

3)- TARIFICATION DE LA PRESTATION:

- Concernant le tarif, il s'agit d'un forfait appliqué au mois. Tout mois commencé est du.

Nombre d'enfants	Forfait
1 enfant	10€
2 enfants	18,06 €
3 enfants	27,05 €
4 enfants et +	27,05 €

- Les factures seront adressées aux parents à chaque période de vacances scolaires.

Pour toutes questions complémentaires, les services de la mairie restent à votre disposition par téléphone au 05.61.76.24.95 ou par mail <u>mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr</u> ou <u>finances.mairie@lacroixfalgarde.fr</u>.

Vous pouvez également contacter Madame NEVEU Stéphanie, responsable LECGS à l'école par mail tap-lacroixfalgarde@loisireduc.org.